MAIRIE d ARRONDISSEMENT de

Du *an mil huit cent trente-six à* heure du

ACTE DE MARIAGE d

âgé de ans, né à département d le du mois d mil profession d domicilié à département d fils d profession d domicilié à département d et d

N°

Et d

âgée de ans, née à département d le du mois d mil domiciliée à département d fille de profession d domicilié à département d et de

Les actes préliminaires sont 1°

Clos et arrêté par nous Laurent Augustin Agarrad, officier public de l'état civil de la Commune de la Garde pour l'année 1836.

Ce jourd'hui 1er Janvier 1837, le présent registre contenant dix huit articles.

Agarrad

et le mariage formé de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un

En présence de domicilié à
département d âgé de ans, profession d

De domicilié à
département d âgé de ans, profession d

De domicilié à
département d âgé de ans, profession d

Et de domicilié à
département d âgé de ans, profession d

Après quoi, moi
fesant fonctions d'Officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi.

COMMUNE

d

TABLE *Alphabétique des Mariages.*—1836.

NOMS ET PRÉNOMS.	NUMÉROS des ACTES.	DATES DES ACTES.